



Éditorial

Un avenir prometteur



J'ai l'opportunité, grâce à cet éditorial, de partager avec vous des nouvelles positives et d'exprimer un vœu pour l'avenir: celui de belles perspectives pour notre commune.

Depuis presque trois mois, ma fonction de conseillère communale au sein de l'Exécutif m'a permis de découvrir une entreprise publique aux mille facettes, composée de collaborateurs dévoués qui s'engagent chaque jour pour répondre aux besoins et aux enjeux de notre commune. Leur professionnalisme et leur bienveillance ne sont plus à prouver. Ce sont ces hommes et ces femmes qui, à travers un investissement sans relâche, contribuent à garantir la qualité de vie dont nous bénéficions tous.

J'ai également été touchée par l'esprit de solidarité et la disponibilité des collaborateurs des différents services. Chacun a été ouvert, prêt à me soutenir et à me renseigner sur les projets en cours et les défis à venir. Cette collaboration fructueuse témoigne d'une volonté commune de bien faire, loin des clichés souvent associés aux autorités et au service public. À Val-de-Ruz, nous pouvons être fiers de nos équipes, de nos richesses, de notre nature préservée et de l'évolution positive de nos projets.

Parmi ces derniers, quelques réalisations méritent notre attention. L'année prochaine, un bel et grand hôtel ouvrira ses portes à La Vue-des-Alpes, rénové et embelli, offrant de magnifiques perspectives touristiques pour l'ensemble du territoire. À la piscine d'Engollon, un nouveau toboggan promet de réjouir petits et grands. Aux Geneveys-sur-Coffrane, un centre médical et de soins thérapeutiques propose des services de santé de proximité. Des places en pré et parascolaire sont prévues pour répondre aux besoins des familles, tandis que la station d'épuration traitera les micropolluants et délivrera bientôt de l'énergie avec un rendement optimal, utilisant une technologie à la fois simple et ultra efficace. Le guichet social, avec une nouveauté intitulée «suivi différentiel harmonisé», permettra d'encore mieux conseiller et de répondre aux citoyens de façon optimisée.

Ces projets, parmi d'autres, illustrent notre capacité à anticiper les exigences de demain tout en travaillant en bonne intelligence. Ils sont le fruit d'une volonté d'aller de l'avant, de bâtir un avenir meilleur pour notre commune et ses habitants.

Restons unis, confiants et tournés vers l'avenir.

Anouk Arbona,
conseillère communale

Ouverture de la chasse

La chasse générale sera ouverte du **2 octobre au 11 novembre 2024**, alors que pour certaines espèces elle s'étend du 5 août au 30 décembre 2024. Elle n'est autorisée que les lundis, mercredis, jeudis et samedis, sauf dérogation.

Durant cette période, le public continue de profiter de la forêt. Quelques règles de prudence sont à observer lorsque la présence de chasseurs est possible, comme porter des vêtements voyants, rester sur les chemins et éviter de se camoufler dans les fourrés.

En principe, les chasseurs évitent les zones les plus fréquentées. S'ils préfèrent le cœur des bois, on peut également les croiser en lisière de forêt. Il est interdit de chasser à moins de 100 mètres des habitations ainsi que dans les cimetières. Sauf accord du propriétaire, la chasse dans les champs cultivés et les vergers n'est pas autorisée.

Pour davantage d'informations, l'administration des forêts renseigne au 032 886 56 35 ou à forets.val-de-ruz@ne.ch.



Trier, c'est valorisant

Les capsules en aluminium, les incontournables du café portionné, sont très largement consommées dans les sociétés occidentales. Elles représentent aujourd'hui 110 tonnes de déchets jetés par jour dans le monde.

Actuellement, 58% de ces dosettes sont recyclées en Suisse, ce qui est un bon début. L'aluminium est fondu et réutilisé, le marc produit du biogaz avant d'être utilisé comme engrais.

Afin de consommer de manière responsable, plusieurs possibilités sont offertes pour récolter ces capsules et les revaloriser:

- dans les commerces de détail (alimentation);
- par la poste en utilisant le sac de recyclage «Recycling at home»;
- dans l'une des six déchèteries.

Ce recyclage permet de préserver les ressources et d'économiser 95% d'énergie.



Offre d'emploi

La Commune recherche:

- 1 cantonnier (F/H) à 100%, pour une entrée en fonction de suite ou à convenir. Lieu de travail: zone sud (Fontaines, Engollon, Fenin, Vilars, Saules, Savagnier, Dombresson, Villiers et Le Pâquier).

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse rh.val-de-ruz@ne.ch.

Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne volontiers au 032 886 56 31.

Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Administration communale/Offres d'emploi».

La Commune est toujours ouverte à découvrir de nouveaux talents. Il ne faut pas hésiter à déposer une candidature spontanée à l'adresse mail précitée.

Violences domestiques

La Commune salue la démarche du Canton de Neuchâtel qui s'engage fermement dans la lutte contre la violence domestique. Les chiffres sont éloquentes et démontrent la nécessité d'agir.

Le service d'aide aux victimes (SAVI) conseille au 032 889 66 49 ou à l'adresse savi.ne@ne.ch. Plus d'informations sur www.savi-ne.ch.

En cas d'urgence: Police 117 – Ambulance 144.

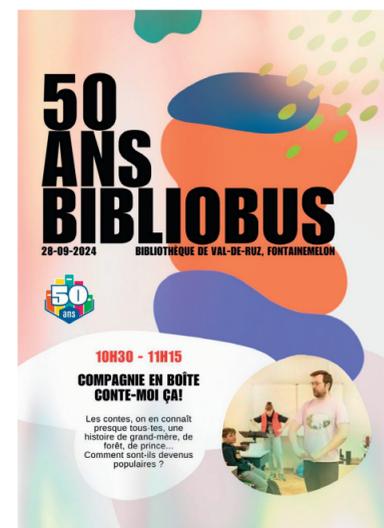


Lecture publique

La bibliothèque publique communale de Val-de-Ruz à Fontainemelon, rue de Bellevue 3, propose les animations et rencontres suivantes:

Né pour lire
Vendredi 25 octobre 2024 et mercredi 27 novembre 2024, de 09h00 à 10h00. Plus d'informations sur www.nepourlire.ch.

Bibliobus
Samedi 28 septembre 2024, de 10h30 à 11h15, pour les 50 ans du Bibliobus neuchâtelois. Plus de renseignements sur le site internet communal.



www.val-de-ruz.ch

Ligne 424 – Malvilliers

Le nouvel arrêt de bus tant attendu à Malvilliers verra le jour sur la ligne 424 à partir du dimanche **16 décembre 2024**. Avec cette nouveauté, le secteur de La Chotte et le service cantonal des automobiles (SCAN) seront desservis en transports publics. Parallèlement, les correspondances aux Geneveys-sur-Coffrane pour La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel seront conservées.

Ce nouveau parcours induira des changements, avec un passage en moins par Coffrane, le bus ne retournant plus à ce village depuis Les Geneveys-sur-Coffrane pour continuer sur Boudevilliers et vice-versa. Dans la même logique de ce trajet, l'arrêt «Bottes» sera contourné avec le passage du bus par Malvilliers.

Les usagers sont invités à consulter les nouveaux horaires disponibles en principe dès l'automne 2024. En effet, des modifications entreront en vigueur dans tout le Val-de-Ruz lors du changement d'horaire.

Écopoints

L'accès aux 15 écopoints communaux (papier, carton, verres et alu/fer blanc) est autorisé **du lundi au samedi, de 07h00 à 20h00**. Il est interdit les dimanches et jours fériés.

Merci de respecter la tranquillité du quartier lors du dépôt des déchets (moteur et musique éteints, pas de claquement de portières). Lorsque les bennes sont pleines, les déchets doivent être repris et acheminés vers un autre point de collecte.

Parcelles agricoles à louer

Cadastre de Montmollin
Bien-fonds n° 502 (La Vy Neuve), d'une surface d'environ 318 ares de pâturage.

Cadastre de Chézard-Saint-Martin
Bien-fonds n° 2468, d'une surface d'environ 85.4 ares de pré champs.

Les candidatures sont à envoyer d'ici au **15 octobre 2024** auprès du service de la gérance du patrimoine, rue de l'Épervier 6, 2053 Cernier ou à l'adresse gerance.val-de-ruz@ne.ch. Pour toute question, le service précité renseigne volontiers au 032 886 56 28.

L'image du mois

Du Pâquier à Montmollin, en passant par Boudevilliers et Fontaines, le Cercle scolaire de Val-de-Ruz est réparti sur 14 collèges: La Fontenelle, à Cernier, pour le cycle 3, et 13 autres écoles abritant les cycles 1 et 2. Ces bâtiments appartiennent à la Commune, qui les entretient, rénove, voire agrandit comme ce sera le cas pour le collège du Lynx aux Geneveys-sur-Coffrane.

Tous ces établissements scolaires travaillent en synergie afin de pouvoir accompagner au mieux les élèves sur ce vaste territoire communal de plus de 124 km². Un défi de taille!

Tout cela a un coût: l'école à elle seule absorbe environ 55% du budget communal.



Sociétés locales

Les sociétés locales, associations villageoises qui proposent des activités sportives, culturelles ou de loisir, sont référencées gratuitement sur le site internet communal.

Toute personne intéressée peut les retrouver à la rubrique «Vie quotidienne/Sociétés locales et associations».

PAYSAGE DE L'ANNÉE 2022

PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ

La vue depuis les hauts de Villiers offre un aperçu de la mosaïque agricole du Val-de-Ruz. Au premier plan, le hameau de Clêmesin. Au second plan, on observe la plaine dédiée à la culture des céréales entrecoupé des fameuses allées de fruitiers, typiques du Val-de-Ruz.

Au sud les villages de la Côteière restent bien distincts les uns des autres en comparaison de la bande urbanisée au nord (de Dombresson aux Hauts-Geneveys. Sur la droite, on distingue encore les hauteurs des plateaux des Planches et des Vieux-Prés dédiés à l'estivage.

Ces deux photographies sont un témoin de la stabilité du paysage de Val-de-Ruz.

08.05.2008

22.07.2020

Vue sur le Val-de-Ruz depuis les hauts de Villiers (photos: Parc Chasseral)